

## Entre la morale et le droit

### LA JUSTICE

La justice est l'application d'un sentiment qui est de même nature que le sentiment esthétique : celui de l'équilibre des représentations. On éprouve un *plaisir intellectuel* quand le mérite est récompensé et la méchanceté punie, et un déplaisir quand c'est l'inverse. Le sentiment de la justice, comme d'ailleurs celui de la beauté, est donc propre au sujet qui est sensible non seulement à ses propres représentations (il y a des idées agréables, par exemple) mais aussi aux rapports de ces représentations entre elles (elles s'équilibrent, ou pas). Est juste ce qui assure l'équilibre représentatif – ou plus exactement ce dont la représentation rétablit un équilibre qu'une autre représentation avait faussé (par exemple j'apprends qu'un mal a été commis, puis que le coupable a été puni en proportion du mal qu'il avait fait). Le juste et l'injuste sont donc déterminés par un *jugement dont le principe n'est pas la raison mais le plaisir et le déplaisir*. Usant du vocabulaire de Kant, on parlera donc d'un jugement *réfléchissant* parce que, en parlant des choses, c'est en réalité de soi qu'on parle : de sa sensibilité positive ou négative aux représentations de ces choses et à leur rapports.

Dès lors qu'un sujet est capable de se former au moins deux représentations, sa subjectivité devient le lieu possible d'un plaisir d'équilibre ou d'un déplaisir de déséquilibre. Il est par conséquent impossible qu'un sujet de représentation ne soit pas en même temps un sujet de jugement du juste et de l'injuste<sup>1</sup>.

La représentation est transcendance vers les choses (je me représente telle chose) mais immanente à elle-même (ma pensée est représentation de cette chose). La conséquence

---

<sup>1</sup> Que d'autres vivants puissent constituer leur subjectivité comme un espace de représentation rend impossible que le sentiment du juste et de l'injuste soit réservé à l'homme. Par exemple la lionne qui chasse pour nourrir ses petits a forcément un déplaisir représentatif si la part de l'un d'eux est très supérieure à celle d'un autre. De fait on observe qu'elle rétablit l'équilibre entre les parts – ce qui s'appelle incontestablement faire justice. Mais bien sûr l'idée de justice n'existe que chez les parlants, puisque c'est un signifié. On ne confondra donc pas le *sentiment* du juste qui est inhérent à la capacité représentative en général avec l'*idée* du juste qui dépend expressément du langage et donc de l'humanité.

ici est que le jugement du juste et de l'injuste, parce qu'il consiste à prendre acte du plaisir ou du déplaisir qu'on ressent et non pas à connaître plus ou moins bien une réalité extérieure, est *infaillible*. Car enfin le plaisir ou le déplaisir intellectuels d'équilibre ou de déséquilibre qu'on ressent, on les ressent ! Ainsi s'explique le paradoxe que *ce qui semble juste soit juste* – alors qu'il serait évidemment absurde de dire que ce qui semble vrai ou réel est vrai ou réel.

L'universalité du jugement concernant le juste et l'injuste devrait aller de soi puisque son principe n'est que la nécessité représentative, par définition identique en tout être capable de représentation. L'expérience enseigne pourtant que le champ de la justice est celui des désaccords, et que ce que les uns trouvent juste est souvent dénoncé comme une injustice par les autres.

C'est ici qu'intervient une autre notion, qui est celle de la légitimité. Ne peut d'une manière générale être juste ou injuste que ce qui s'inscrit dans un a priori de légitimité, dont il faut maintenant comprendre comment il peut différer d'un sujet à l'autre.

### LA LÉGITIMITÉ

La légitimité est le trait de tout ce en quoi on peut apercevoir le principe de son identité. Pour un philosophe il est légitime de réfléchir à la condition humaine, comme il est légitime de dévorer ses semblables pour un cannibale. Le principe général de la légitimité est qu'une autorité *nous donne d'être le sujet qu'on est*. Est donc légitime tout ce qui fait *origine* pour nous, non pas tels que nous sommes en fait mais tels que nous nous assumons être.

Être sujet ne consiste en effet pas à *être un sujet* comme un caillou est un caillou mais au contraire à être sujet d'être le sujet qu'on est : qu'être sujet soit non pas la nature dont nous serions innocents mais l'affaire dont nous portons la responsabilité. Il appartient donc à tout sujet de s'éprouver non pas comme *étant* factuellement soi, mais comme *donné* à soi. *Ce don est pour chacun le réel de la légitimité en général*, qu'elle soit personnelle ou collective. C'est par exemple de sa religion et de ses commandements qu'une société religieuse se reçoit elle-même et s'éprouve dans la responsabilité de devoir s'assumer comme telle.

*Le principe de la légitimité est ainsi l'antériorité de l'autorité sur la responsabilité* qui en est l'effet : est légitime à mes yeux tout ce qui me *cause* comme responsable – et d'abord comme responsable d'être le sujet que je suis dans les responsabilités objectives que cela consiste à assumer. Cela revient à dire que la question de chacun est celle *non pas de son identité mais de la légitimité de cette identité* : qu'elle soit non pas la nature dont il serait innocent mais l'affaire dont il a *reçu* la responsabilité.

Le secret de la légitimité est donc le suivant : une identité n'est jamais un fait mais toujours une responsabilité, et par conséquent l'effet d'une autorité (ces deux termes sont aussi inséparables que celui de la cause et de l'effet) *dont ce soit le même de dire qu'on la reconnaît comme autorité et de dire qu'on se reconnaît comme étant légitimement soi.*

Dire que la question de la légitimité est *celle de l'autorité dont on tient la responsabilité d'être soi*, c'est dire que la légitimité des uns est forcément l'illégitimité des autres : est illégitime pour chacun ce en quoi il n'est pas possible qu'il reconnaisse ce qui le rend sujet d'être soi. Ainsi que les anthropologues l'ont toujours remarqué, il n'est pas possible que le soi s'entende autrement que comme légitimité d'être soi, et donc aussi comme illégitimité d'être autre que soi. Il est dès lors impossible de tolérer les *autres* légitimités : cela reviendrait à faire de l'identité propre un simple fait alors que c'est une responsabilité.

Parce qu'*être sujet n'est pas notre nature mais notre affaire* la question de la légitimité a ainsi pour envers celle du tolérable et de l'intolérable.

## **LA TOLÉRANCE (et l'origine de la politique)**

Prise comme celle d'un impératif premier, *l'idée de la tolérance est simplement absurde*, puisqu'elle consiste à nier le problème – l'exclusivité réciproque des légitimités – dont elle prétend être la solution. Pour être tolérant en effet, il faudrait accepter que la légitimité d'être soi ne soit que partielle, autrement dit il faudrait qu'on admette la pertinence d'un point de vue à partir duquel il soit légitime au moins en partie de décider notre abolition. Disant cela on montre l'aspect subjectif de la *contradiction* que la notion de tolérance constitue forcément. Et certes elle se contredit et révèle d'emblée son inanité (donc la nécessité – éventuellement politique – de mentir pour la prôner), puisque la question de la tolérance ne peut se poser qu'à propos de l'intolérable !

Pourtant une réflexion peut intervenir en nous et faire de la légitimité inconditionnelle de ce qui nous *autorise* à être les sujets que nous sommes un principe d'existence *parmi d'autres*. Il n'y a pas deux sujets pour qui *être sujet* procède exactement de la même autorité. Chacun sait que c'est à la fois vrai pour lui et pour les autres, dont il est alors – c'est-à-dire en second degré – le semblable. Les identités sont ininterrogeables chacune pour soi mais elles peuvent être représentées à un niveau supérieur comme *des* identités, dont les représentations ont dès lors à être équilibrées. Ainsi naît la tolérance : dans le sentiment d'injustice qui ne manquerait pas d'apparaître en moi si je privilégiais un des semblable (celui que par ailleurs je me trouve être) aux dépens des autres. Pour cette raison, il faut définir la tolérance comme *justice de second degré*.

A cause de son statut exclusivement secondaire, la tolérance ne peut caractériser qu'un sujet capable de poser comme un simple fait ce qui est par ailleurs ininterrogeable par lui, à savoir sa légitimité d'être celui qu'il est. Cela signifie que la notion de tolérance ne peut avoir de sens que pour les sujets (ou pour les cultures...) capables de s'installer dans la position réflexive. Ce n'est pas toujours le cas, puisque *la réflexion suppose qu'on distingue sa certitude de la vérité* et que certaines structures mentales individuelles ou collectives sont arc-boutées sur la décision de les confondre.

Il y a deux réponses à ce paradoxe de la tolérance comme intolérable aux intolérants. La première consiste à souligner qu'*on indique là l'origine de la politique* : tant que des accommodements sont possibles on est dans l'aménagement de la vie, et c'est quand il apparaît qu'ils ne le sont pas qu'il s'agit pour soi de prendre la position qu'il est *politique* de prendre – par opposition à celle qu'on aurait jugée légitime. Bref, la tolérance est impossible et on appelle « politique » la solution *notionnelle sinon réelle* du problème que cela constitue (non réelle, puisque la raison de la politique, c'est qu'il n'y ait pas de solution à l'exclusion réciproque des légitimités).

La seconde réponse consiste à souligner que chacun est constitué d'une multiplicité d'identités souvent contradictoires entre elles, dont la vie redéfinit constamment la hiérarchie. Place aux nécessités de la vie, par conséquent, c'est-à-dire à la force des choses, pour rendre inessentiel pour chacun l'intolérable des autres : il le reste, mais il y a toutes sortes de priorités qui s'imposent. Ainsi les représentants de deux attitudes exclusives peuvent avoir une identité commune qui prime sur elles, par exemple être supporters de la même équipe de football : ce qui les rend intolérables l'un à l'autre devient secondaire le temps d'un match. Plus les identités intolérables sont rendues inessentiels par la nécessité du moment, plus celui-ci est un moment de tolérance – sachant qu'il ne l'est jamais complètement.